

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

---

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, mardi le neuvième jour de septembre deux-mille-quinze, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Mario Quirion, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Claude Goulet, Hugues Arguin, Francis Bélanger, Renaud Gosselin.

Mme la conseillère, Diane Rancourt.

Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

Rés. 15-157

**ORDRE DU JOUR**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 15-158

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tel que présentés.

ADOPTÉE

Rés. 15-159

**ADOPTION DES COMPTES**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Claude Goulet

Et appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme total : 121 209,95\$ plus 11 854,88\$ en salaires pour la période 8.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_ Période de questions \_\_\_\_\_

Rés. 15-160

**AUTORISATION DE DÉPLACEMENT : COLLOQUE DE ZONE ADMQ**

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la directrice municipale soit autorisée à assister au Colloque de zone de l'ADMQ Estrie qui se tiendra à Danville le 17 septembre, coût 85\$ incluant diner et souper.

ADOPTÉE

Rés. 15-161

**RECOURS AUX SERVICES PROFESSIONNELS DE MONTY SYLVESTRE POUR 2016**

Il est proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Gino Giroux

QUE soit autorisés le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc.

Au besoin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 selon les termes de l'offre de service du 3 septembre.

ADOPTÉE

Rés. 15-162

**ENGAGEMENT DE CRÉDITS : VOIRIE**

Proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Claude Goulet

Qu'une dépense de 10 000\$ soit autorisée pour rechargement du rang des Fortier sur une longueur de .7 km, de 2 500\$ soit autorisée pour carburant, de 1 200\$ pour AP-35 sur une section du 8<sup>e</sup> rang Nord, de 500\$ pour pièces et accessoires et de 392\$ pour installation d'une gouttière à l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE

Rés. 15-163

**ENGAGEMENT DE CRÉDITS : INCENDIE**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Gino Giroux

QU'une dépense de 600\$ soit autorisée pour une pratique et sorties camions, de 100\$ pour carburant et de 50\$ pour pièces et accessoires.

ADOPTÉE

Rés. 15-164

**ADOPTION : PROJET DE RÈGLEMENT NO 15-372**

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles a entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de Zonage no 207;

ATTENDU QUE la *Loi* établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement ;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Claude Goulet

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles adopte le projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT NO 15-372 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 207 AFIN D'INTÉGRER LES NOUVELLES CARTES DE ZONAGE, dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément aux *articles 126 et 127* de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement soit soumis à la consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le maire ou le conseiller Claude Goulet le 5 octobre, à 20h, au 116 avenue du Domaine, Courcelles;

QUE le conseil municipal mandate la directrice-générale/secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

ADOPTÉE

Rés. 15-165

**ADOPTION : PROJET DE RÈGLEMENTS No 15-373 (Plan d'urbanisme)**

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles a entrepris la modification de certaines dispositions de son plan d'urbanisme No 205;

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur des tels règlements ;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Claude Goulet

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles adopte le projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT No 15-373 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME No 205 AFIN D'INTÉGRER LES NOUVELLES CARTES DU PLAN D'URBANISME dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément aux *articles 109.2, 109.3, 109.4* de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lesdits projets de règlements soient soumis à la consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le maire ou le conseiller Claude Goulet le 5 octobre, à 20h, au 116 avenue du Domaine, Courcelles,

QUE le conseil municipal mandate sa directrice générale / secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

ADOPTÉE

Rés. 15-166

**PROGRAMME PAARRM : TRAVAUX COMPLETÉS**

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés dans les rangs 6, 8 Nord, 8 Sud, et des Fortier pour un montant subventionné de 19 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécuté conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

Rés. 15-167

**ENGAGEMENT DE CRÉDIT : CONTRAT RENOUVELLEMENT COLLECTE DES ORDURES**

ATTENDU QUE Ferme MNR a déposé une offre de cueillette d'ordures pour la prochaine année ;  
Il est proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Francis Bélanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité renouvelle son entente avec Ferme MNR pour la cueillette des ordures ménagères résidentielles pour la période du 1 septembre au 31 août 2016 au coût de 19 832,53\$ + taxes (et clause de diesel si applicable)

ADOPTÉE

Rés. 15-168

**MANDAT SERVICES PROFESSIONNELS : POSTE DE POMPAGE DIESEL**

ATTENDU QUE la firme SNC Lavalin de Thetford-Mines a présenté une offre de services en date du 19 juin 2015 afin de doter la Municipalité d'un poste de pompage diesel au 6<sup>e</sup> rang;

Il est proposé par : Francis Bélanger

Et appuyé par : Claude Goulet

QUE la Municipalité retienne les services de SNC Lavalin pour le projet de poste de pompage, des honoraires de 21 500\$ plus taxes sont à prévoir pour ledit projet, le tout tel que présenté sur l'offre de services.

ADOPTÉE

Rés. 15-169

**VENTE DE NIVELEUSE CHAMPION 740A ANNÉE 1995**

ATTENDU QUE suite à la publication pour mise en vente de la niveleuse Champion 740A 1995, la Municipalité a reçu une offre de 21 000\$.

Il est proposé par : Francis Bélanger

Et appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la Municipalité cède la niveleuse ci-haut décrite pour la somme de 21 000\$ à Concassage E. Tanguay de St-Athanase.

ADOPTÉE

Rés. 15-170

**LOCATION DE NIVELEUSE VOLVO G730A ANNÉE 2002**

Il est proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE le conseil municipal autorise le maire à signer un contrat de location à NivBec inc à compter de ce jour jusqu'au 15 octobre 2015 pour la fourniture d'une niveleuse Volvo G730A 2002 au tarif de 50\$/heure.

ADOPTÉE

Rés. 15-171

**APPEL D'OFFRES PAR INVITATION POUR LA FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE VOLVO G730A**

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : Claude Goulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'une demande de soumissions pour fourniture d'une niveleuse Volvo G730A année 2002 ou plus récent soit faite par voie d'invitation auprès d'au moins deux entreprises.

Les soumissions devront nous parvenir sur le bordereau prévu à cet effet dans des enveloppes scellées avec la mention "soumission niveleuse" au plus tard le 28 sept 2015 à 14h au bureau municipal où on procédera à l'ouverture.

QUE la Municipalité de Courcelles ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourra aucune réclamation pour pertes et frais subis à la suite de sa décision.

ADOPTÉE

Rés. 15-172

**COMMANDITE ÉVÈNEMENT QUÉBEC BALSAM inc**

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé Par : Renaud Gosselin

QU'UN don de 200\$ soit accordé à Québec Balsam inc pour l'évènement du 30 aout dernier regroupant des producteurs de sapins de Noël qui s'est produit à l'Aréna de Courcelles.

ADOPTÉE

Rés. 15-173

**OUVERTURE DE POSTE : OPÉRATEUR/CHAUFFEUR**

ATTENDU QUE M. Yvan Beaudoin, opérateur désire diminuer ses heures;

Il est proposé par : Claude Goulet

Et appuyé par : Gino Giroux

QUE le conseil municipal autorise la directrice municipale à afficher un poste d'opérateur/chauffeur classe 3 ou 1 un atout, qu'une publication dans les journaux de l'Éclaireur Progrès, Courrier de Frontenac et Écho de Frontenac soit faite.

ADOPTÉE

Rés. 15-174

**ENGAGEMENT BAIL EMPHYTÉOTIQUE AVEC LE COMITÉ DE LOISIRS**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Claude Goulet

QUE la Municipalité de Courcelles s'engage à conclure une entente par bail emphytéotique avec le Comité de Loisirs de Courcelles pour les installations au 138 avenue du Domaine.

ADOPTÉE

**AJOURNEMENT DE SÉANCE**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Gino Giroux

QUE la présente séance soit ajournée au 14 sept à 19h30.

ADOPTÉE